



Vue aérienne AIR
PAPILLON 2006



Recréer une unité



Dans les années 80-90, la commune de BRIOLLAY a connu, une urbanisation éparse le long de ces axes de circulations. Ce mitage, accéléré par l'absence d'offre résidentielle groupée, a entraîné des difficultés techniques et financières dans la réalisation des réseaux.

Afin de mieux structurer le tissu urbain et pérenniser les équipements de proximité, une ZAC dite des VARENNES a été créée. L'idée générale de l'agencement de cette zone a été de rattacher deux tissus urbains éparés pour en faire un ensemble cohérent, un nouveau centre bourg.

Le schéma d'aménagement a ainsi intégré la ZAC dans son environnement tout en associant logements, commerces et services. Trois zones mêlant toute les formes d'habitat ont été définies.

Un premier secteur à proximité du rond point regroupe des commerces et des services au rez-de-chaussée et des logements locatifs à l'étage. Un second secteur comprend 14 maisons de villes groupées et 3 résidences locatives. Le dernier secteur est formé de 16 pavillons individuels.

Un traitement particulier sur la sécurisation des traversées de la D52 a été effectué.

Collectivité locale	Ville de BRIOLLAY
Aménageur	SODEMEL
Urbaniste	MAUPOU
Maitrise d'oeuvre	DESLANDES
Date	2002-2004
Programme	50 logements (30 en accession et 20 locatifs, des commerces et des services)
Surface	4,6 hectares
Montant de l'opération	1, 6M euros

Document non contractuel

